

'Dieu' : nom propre et descriptions définies

Yann Schmitt

► **To cite this version:**

Yann Schmitt. 'Dieu' : nom propre et descriptions définies. *Klesis - Revue philosophique*, Klesis, 2010, 17, pp.74-97. <ijn_00564805>

HAL Id: ijn_00564805

https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00564805

Submitted on 10 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Dieu » : nom propre et descriptions définies

Yann Schmitt*

(Institut Catholique de Paris, Institut Jean Nicod, EPAER)

Introduction

Dans cet article¹, je voudrais illustrer l'intérêt de la philosophie analytique du langage pour la philosophie de la religion. L'analyse du terme « Dieu » grâce à la confrontation de différentes théories des noms propres permet de clarifier certains arguments et certaines affirmations liés au théisme. Ma thèse comporte deux niveaux.

T1. Si Dieu existe, « Dieu » est un authentique nom propre.

T2. Que Dieu existe ou non, le terme « Dieu » est associé à des contenus psychologiques variables qui s'exposent grâce à des descriptions définies qui, en général et pour de bonnes raisons, intéressent les théistes et les philosophes athées qui leur donnent la réplique.

Dans ce qui peut apparaître comme une boutade mais qui signale en réalité un problème profond, Kripke s'interroge sur la nature du terme « Dieu ».

« Dans certains cas, on peut ne pas trop savoir si un terme est un nom ou une description : ainsi « Dieu » – ce terme décrit-il Dieu comme l'unique être divin, ou bien est-il un nom de Dieu ? Mais nous n'avons pas à nous tracasser au sujet de tels exemples »².

Tracassons-nous un peu, et même tout au long de cet article. Tout d'abord, le mot « Dieu » peut sembler jouer le rôle d'un nom propre puisqu'il désignerait un individu ou un être singulier dont il est sous-entendu qu'il existe. Mais en même temps, « Dieu » ne sert pas seulement à indiquer Dieu, il a une connotation descriptive et un contenu cognitif pour les croyants et les philosophes

* Agrégé, docteur (EHESS & ICP, en décembre 2010), chargé d'enseignement à la faculté de philosophie de l'Institut Catholique de Paris (ICP), Yann Schmitt a publié « Le défi de la simplicité divine pour le théiste réaliste », in *Igitur*, 2009 et « Les expériences mystiques peuvent-elles appartenir à des processus cognitifs ? », in *ThéoRèmes*, n°1, 2010. Il a traduit Stephen T. Davis, « The Cosmological Argument » et Richard Swinburne, « The Argument of Design », dans *Textes clefs de philosophie de la religion*, R. Pouivet & Cyrille Michon (éds.), Paris, Vrin, 2010.

¹ Je tiens à remercier Frédéric Nef et Philippe Capelle-Dumont qui ont lu une version antérieure de cet article et m'ont aidé à l'améliorer. Merci aussi à Gregory Bochner pour ses précieuses indications sur la théorie de la référence directe.

² Kripke, 1982, p. 15.

qui utilisent ce nom. Mill³ avait bien vu ce point quand il soulignait que « Dieu » était à la fois comme un nom propre qui n'a pour référence qu'un seul terme et différent d'un nom propre en ce qu'il connote, c'est-à-dire a une signification et pas seulement une référence. Cet article vise à lever cette ambiguïté autant que possible. La question est donc de comprendre les éventuelles référence et signification de « Dieu ». Est-ce un nom propre logique qui réfère directement à Dieu ? Ou bien « Dieu » n'a-t-il de signification et de référence que par les descriptions définies qui l'accompagnent ?

Notre travail bien que relevant de la philosophie de la religion ne vise pas à proposer une interprétation générale des pratiques religieuses de la nomination de Dieu. Aussi le terme « Dieu » sera analysé à partir du théïsme et de la critique du théïsme et non d'abord comme un terme utilisé par des croyants, ce qui n'exclut pas certains prolongements à propos de la pratique religieuse de la nomination.

I. « Dieu » des croyants, non des philosophes et des savants ?

En première approximation, on peut penser que les philosophes auront tendance à utiliser « Dieu » comme une abréviation de description définie contrairement aux croyants qui l'utiliseraient plutôt comme un nom propre référant directement. Par l'usage du terme « Dieu » ou un de ses synonymes, le croyant s'adresse à Dieu plutôt qu'il ne s'interroge sur la satisfaction d'une description définie par un individu⁴. Les croyants d'une certaine époque sont même souvent censés recevoir le nom de Dieu grâce à une tradition dont l'origine est une Révélation du nom de Dieu par Dieu lui-même. L'usage religieux ou confessant du nom de Dieu comporte bien une intention de se référer à Dieu mais le nom ne dit pas nécessairement qu'elle est la nature exacte du référent.

Le nom propre « Dieu » utilisé par les croyants est donc un moyen de s'adresser à Dieu dans le culte et la prière. On pourra alors vouloir mettre en avant l'opacité du nom de Dieu, opacité qui empêcherait de l'identifier à une abréviation de descriptions définie. Ce nom propre ne réfère pas à Dieu grâce à la connotation et la tradition juive serait exemplaire quand elle considère que le nom de Dieu, le tétragramme « YHWH », est imprononçable et doit conserver son opacité. En prolongeant ce point, Scholem⁵ montre ainsi qu'il y a une double tendance dans la Kabbale. D'une part, une spéculation se développe sur le nom divin comme premier nom qui contient toute l'intelligibilité et reste pour nous

³ Mill, 1843, p. 38.

⁴ Gellman, 1995, p. 536.

⁵ Scholem, 1983, p. 55-101.

inconnu. D'autre part, le Zohar voit dans la Torah le nom divin lui-même en tant qu'il est tout ce qui dit Dieu en étant l'expression même de Dieu. Plus généralement, on pourrait poser que « Dieu » ne vise pas à dire l'essence de Dieu mais à s'adresser à Dieu. C'est pourquoi les noms divins qui se rapportent à Dieu sont souvent des noms relationnels comme « Père », « Seigneur », « Créateur ». Ces noms visent à s'adresser à Dieu pour entretenir la relation avec Dieu. Ils ne sont pas des descriptions définies fixant la référence d'un nom propre.

Cependant, le philosophe étudiant le théisme ne cherche pas à s'adresser à Dieu. Dans ce cas, « Dieu » pourrait être interprété comme un nom commun. Geach considère que « Dieu » est d'abord un prédicat et que « Dieu » signifie en réalité qu'il y a quelque chose qui est Dieu⁶. « Dieu » ne peut pas être un nom propre car le polythéisme n'est pas un non-sens. Par conséquent, « Dieu » ne désigne pas nécessairement un être unique mais bien une propriété générale, celle d'être divin, d'avoir une forme de vie dont plusieurs êtres peuvent jouir. Finalement, pour expliciter le terme « Dieu », une description définie comme l'être qui a toutes les perfections ou l'être qui est omniscient, omnipotent et bon, serait plus claire et permettrait de penser Dieu. On peut cependant articuler le nom commun et le nom propre d'une manière très simple. L'usage de « Dieu » vise, par une convention de langage, à désigner en tant que nom propre, l'être qui est l'unique et véritable Dieu⁷. Cette correction de Geach montre cependant que les philosophes n'ont de rapport au nom propre « Dieu » que comme abréviation d'une description définie. Les croyants paraissent donc être les seuls à faire un authentique usage du nom propre.

Cette première dichotomie entre « Dieu » comme nom propre pour les croyants et « Dieu » comme nom propre « inauthentique » au sens d'une abréviation de description définie pour les philosophes ne tient cependant pas longtemps. Pourquoi utiliser une majuscule pour parler de Dieu ? Un simple nom commun n'en a pas besoin. Mais il existe des exceptions comme « Etat » et « Dieu » ferait partie de ces exceptions. Admettons, mais on peut faire une différence entre « divin » et « Dieu ». Le théiste qui discute de l'existence de Dieu peut aussi bien penser à la satisfaction d'une description définie qu'à la référence d'un nom propre. Rien n'indique que « Dieu » ne soit qu'un prédicat⁸. Du côté du croyant, la différence entre « Dieu » comme nom propre et « Dieu » comme prédicat peut aussi se retrouver et se voit parfaitement dans la pratique musulmane de la nomination⁹. Quand il est dit qu'« il n'y a de dieu que Dieu »¹⁰, on reconnaît

⁶ Geach, dans Anscombe et Geach, 1961, p. 109-110.

⁷ Sobel, 2003, p. 4-6.

⁸ F. Nef (2002) reformule la preuve ontologique de Gödel en introduisant un prédicat Dieu* à distinguer de Dieu qui désigne le Dieu unique des monothéismes. Dieu* correspond à un prédicat utilisable à propos de plusieurs dieux. Ceci correspond à la différence entre Dieu et divin.

⁹ Sur les noms divins dans l'Islam, voir Gimaret, 1988, chap. V et VII.

bien une différence entre le nom propre qui réfère à l'unique Dieu et le nom commun que le polythéiste comme le monothéiste peuvent utiliser. Il semble même probable que le terme « Allah » se distingue progressivement de « ilah » (« dieu » qui admet un pluriel « aliha ») et que « al ilah », c'est-à-dire « le Dieu », ait donné par contraction « Allah ». Du côté du croyant et du côté du philosophe, la différence entre nom propre et description définie n'est pas aussi clairement établie que l'on peut d'abord l'imaginer.

En suivant Anselme, on peut mieux comprendre comment, pour le philosophe, le nom propre et les descriptions définies peuvent s'articuler et manifester le lien entre la foi et le travail philosophique ou argumentatif. Le début du « Proslogion » d'Anselme¹¹ est une prière adressée à Dieu. « Dieu » est donc bien un nom propre qui, dit Anselme, a été transmis par la tradition depuis Adam qui nommait Dieu sur la base d'une expérience directe de Dieu. Vient ensuite l'argument ontologique qui procède à partir d'une description définie. Mais la deuxième moitié du chapitre 3 a pour but de montrer que « Dieu » désigne bien le même être que la description définie « l'être tel que rien de plus grand ne peut être pensé ». Certes, à propos de l'insensé, Anselme semble identifier sans effort « Dieu » et la description définie. Mais on peut dire que l'esprit général des premiers chapitres est l'association entre un nom propre permettant de s'adresser à Dieu et une description définie permettant de s'assurer de l'existence de l'être tel que rien de plus grand ne peut être pensé. On comprend ainsi pourquoi Thomas d'Aquin et bien d'autres construisent leurs preuves sans utiliser le nom propre « Dieu » mais finissent leurs preuves par une identification entre l'être connu grâce à telle ou telle description définie et celui que l'on appelle du nom propre « Dieu » dans la pratique religieuse. On peut citer entre autres :

« Donc il est nécessaire de parvenir à un moteur premier qui ne soit lui-même mû par aucun autre, et un tel être, tout le monde comprend que c'est Dieu »¹².

« On est donc contraint d'affirmer l'existence d'un Être nécessaire par lui-même, qui ne tire pas d'ailleurs sa nécessité, mais qui est cause de la nécessité que l'on trouve hors de lui, et c'est ce que tous appellent Dieu »¹³.

Cela peut signifier que le nom propre se réduit à une abréviation de description définie mais cela peut aussi signifier que la description définie est seulement un moyen pour arriver à l'usage pas seulement confessant d'un nom propre dont la référence est véritablement assurée grâce à l'étude de descriptions

¹⁰ Le Deutéronome contient une formule similaire en 10, 17 : « car Yahvé votre Dieu est le Dieu des dieux... » (trad. Bible de Jérusalem).

¹¹ Je suis Gellman (1995, p. 538-41) sur l'essentiel de son analyse du Proslogion et de la question du nom de Dieu chez Anselme.

¹² Thomas D'Aquin, 1984, I, q.2, a. 3.

¹³ Thomas d'Aquin, 1984, I, q. 2, a. 3.

définies. La nature de « Dieu », nom propre ayant une référence par lui-même ou simple abréviation de descriptions définies, reste donc ouverte à ce stade. Mais comme nous allons le voir, la question du pluralisme religieux et du pluralisme dans le théisme ne permet plus cette indécision sur la nature de « Dieu ».

II. L'enjeu du pluralisme

Selon l'interprétation que l'on donne de « Dieu », la question du pluralisme religieux et du pluralisme entre les thèses théistes se pose. D'une manière générale, quand il s'agit d'étudier un objet, les descriptions et les noms employés pour faire référence à cet objet posent problème dès qu'il apparaît que différentes descriptions et différents contenus incompatibles et irréductibles entrent en conflit. Dans le cas de Dieu, la diversité des noms et des descriptions a bien sûr des conséquences politiques et sociales. Notre problème est d'abord celui du théisme mais le théisme n'est pas si séparé des pratiques religieuses qu'une analyse de « Dieu » dans le théisme soit sans rapport avec la question du pluralisme religieux.

Un problème de pluralisme apparaît immédiatement si une description définie de Dieu est censée faire référence à Dieu. Par exemple, certaines descriptions définies incluront l'éternité atemporelle parmi les propriétés divines, d'autres ne l'incluront pas ; certaines insisteront sur l'aspect personnel de Dieu et d'autres n'y insisteront pas. Que penser de la référence de ces descriptions définies qui sont logiquement incompatibles ?

(dd1) : il existe un unique x qui est omniscient, omnipotent, bon et éternel.

(dd2) : il existe un unique x qui est omniscient, omnipotent, bon et sempiternel.

Par-delà les querelles entre théistes, le pluralisme religieux est aussi un enjeu de l'analyse de « Dieu » car des descriptions définies expliciteront le contenu associé à « Dieu » pour les croyants.

(dd3) : il existe un unique x qui est omniscient, omnipotent, bon et trinitaire.

(dd4) : il existe un unique x qui est omniscient, omnipotent, bon et non trinitaire.

Les propositions de chaque couple de descriptions définies ne peuvent pas être vraies du même être. Si le nom propre « Dieu » n'a de sens et de référence qu'en tant qu'abréviation d'une description définie, le pluralisme ne

peut pas être totalement défendu. Le terme « Dieu » devient un homonyme. De plus, il faut qu'une des descriptions définies permette la référence à Dieu et pas l'autre¹⁴. Ceci ne constitue pas encore une objection contre la théorie des noms propres comme abréviations de descriptions définies, mais manifeste un enjeu aussi bien métaphysique que politique, moral ou religieux.

Deux alternatives sont envisageables pour défendre un minimum de pluralisme. 1) Soit l'on montre qu'il peut exister une description définie minimale qui rassemble les divers théismes et l'on renvoie les variations de prédicats à des interprétations sans conséquence quant à la référence à Dieu. 2) Soit l'on défend la possibilité d'une référence à Dieu par un nom propre que l'on associe à des descriptions définies variées, sans réduire la référence du nom propre à celle des descriptions définies¹⁵. Dans ce dernier cas, des conflits théoriques ou religieux quant à la description de Dieu sont compatibles avec la même visée de Dieu par le nom propre « Dieu ».

La première alternative n'est pas forcément satisfaisante si elle suppose une élaboration très sophistiquée de la description définie utilisée pour se référer à Dieu. Pour le théisme, seule une petite partie des théistes pourrait véritablement se référer à Dieu alors que les autres non seulement pourraient se tromper mais surtout ne feraient même pas référence à Dieu quand ils utilisent le terme « Dieu ». De même, seuls les croyants maîtrisant la bonne description définie feraient référence à Dieu tandis que les autres n'y feraient même pas référence, leur culte serait sans objet, purement et simplement idolâtrique. Ici aussi, il s'agit d'un enjeu et non d'une objection contre cette interprétation de « Dieu ». La seconde alternative qui relève de la théorie de la référence directe sur laquelle nous allons revenir, est plus « œcuménique » et rassemble autour d'un nom propre directement référentiel là où les descriptions définies séparent. Le nom propre n'exclut pas tout usage de descriptions définies mais la théorie de la référence directe est compatible avec la possibilité pour les croyants et les philosophes, ou au moins pour certains d'entre eux, de se référer à Dieu grâce à « Dieu » et malgré leurs différences du point de vue des descriptions définies qu'ils associent à « Dieu ». Quand bien même ils utiliseraient différentes descriptions définies plus ou moins correctes, le recours au nom propre assure que leur discours vise effectivement un même objet. Les écarts sur l'éternité divine, la Trinité, le Filioque ou le caractère personnel de Dieu sans être minorés n'empêchent pas une référence commune à un même être grâce au nom propre « Dieu » qui réfère

¹⁴ Il ne faut pas utiliser à ce stade le pluralisme comme objection contre la justification des croyances religieuses. Le problème de la nature de « Dieu » est antérieur à l'objection du pluralisme contre l'existence de Dieu. Si l'on peut montrer qu'il y a une possible harmonisation entre des descriptions définies apparemment incompatibles, on diminue l'objection du pluralisme. Sinon, l'objection devient pertinente.

¹⁵ Alston, 1988, p. 126.

indépendamment des descriptions définies. Cette thèse plus œcuménique qui, pour le théisme et aussi pour la pratique religieuse, considère « Dieu » comme un nom propre directement référentiel irréductible à une abréviation de description définie nous paraît tout à fait défendable comme nous allons le montrer.

III. La théorie des noms propres comme abréviation de descriptions définies

« Comment puis-je aimer mon prochain alors que je ne connais même pas le nom de mes voisins ? Je les connais seulement comme la femme-dont-la-cuisine-empeste ou le type-qui-est-abonné-au-Wall Street Journal, et ainsi de suite ». ¹⁶

Contre la thèse œcuménique qui rend la référence des noms propres indépendante de descriptions définies, une théorie, classique depuis au moins Russell, considère les noms propres courants comme des abréviations de descriptions définies. Pour cela, il faut commencer par distinguer entre un nom propre du langage ordinaire et un nom propre logique. Un nom propre logique est un terme qui représente directement un particulier¹⁷. Un problème se pose immédiatement : si « Dieu » dans « Dieu existe » est un nom propre logique alors nécessairement, « Dieu » représente directement un particulier et donc « Dieu existe » devient une forme de tautologie. En effet, les noms propres logiques représentent des objets connus par acquaintance, par expérience directe, par opposition aux connaissances par description¹⁸. L'expérience directe n'a besoin ni d'une inférence ni d'autres vérités pour être une connaissance. En 1912, pour donner des exemples d'objets connus directement, Russell cite les sense data, les universaux ainsi que le moi, quoique avec plus de prudence. Si j'ai conscience d'un sense datum, il est impossible que ce sense-datum n'existe pas. Soit le nom propre logique A représentant un sense datum a, la proposition « A existe » est nécessairement vraie puisque que, par hypothèse, A est un nom propre logique et donc que A n'a de sens que par la référence à a.

Il est peu probable que le théiste qui affirme « Dieu existe » veuille dire que « Dieu existe » est une vérité nécessaire simplement parce que « Dieu » est un nom propre logique et qu'il a une référence par la représentation immédiate de Dieu. Certes, du point de vue du croyant, « Dieu existe » peut être tenue pour vraie sur la base d'une acquaintance, et il se peut que cela suffise pour justifier l'acceptation de « Dieu existe » par le croyant. On pourrait même insister sur l'absence de description définie précise. Mais encore une fois, notre propos n'est

¹⁶ A.J. Jacobs, *L'Année où J'ai Vécu Selon La Bible*. Éditions Jacqueline Chambon, 2008.

¹⁷ Russell, 1989b, p. 359.

¹⁸ Russell, 1989a, chapitre 5

pas seulement d'étudier la pratique religieuse mais plutôt le théisme qui ne peut pas présupposer que « Dieu existe » a un sens parce que « Dieu existe » est nécessairement vraie aux yeux de celui qui l'asserte en utilisant le nom propre « Dieu ».

Si l'on accepte cette théorie des noms propres, il semble préférable de reconnaître que « Dieu » n'est pas un nom propre authentique mais plutôt l'abréviation d'une description définie, ce que fait par exemple Swinburne¹⁹. L'usage de « Dieu » dans « Dieu existe » ne serait pas une représentation directe de Dieu supposant une acquaintance.

Soit P_i les i prédicats s'appliquant à Dieu, « Dieu existe » serait à traduire en :

(dd) : Il existe un unique x tel que $P_i(x)$.

La description définie qui explicite un nom propre permet en identifiant une ou plusieurs propriétés uniquement possédées par l'objet d'y faire référence. Selon le principe des indiscernables, si un terme réfère, par la description définie associée, à une propriété ou à une conjonction de propriétés que seul l'individu posséderait s'il existait, alors ce terme est bien un nom propre non pas au sens logique mais en tant qu'il est associé à cette description définie. Mais rien n'indique à ce niveau d'analyse qu'un individu satisfasse la description définie.

IV. La différence entre noms propres et descriptions définies

Aucun être particulier ne porte aucun nom par nature, mais il le porte par effet de la loi, c'est-à-dire de la coutume de ceux qui ont coutume de donner les appellations.²⁰

La théorie russellienne des noms propres associés à des descriptions définies est une théorie de la référence indirecte. Elle est contestable et l'on peut vérifier l'applicabilité d'une théorie de la référence directe des noms propres à « Dieu ».

La théorie des noms propres comme abréviation de descriptions définies pose un certain nombre de problèmes qui ont des conséquences quant à l'analyse de « Dieu ». Dans « Naming and Necessity », Kripke reconstruit ce qu'il nomme la théorie orthodoxe de la référence des noms propres pour la critiquer et maintenir la légitimité de l'usage de noms propres courants directement

¹⁹ Swinburne, 1993, p. 234-7.

²⁰ Platon, Cratyle, 384d.

référentiels. Les descriptions définies ne servent alors généralement selon Kripke qu'à clarifier la fixation de la référence mais pas à référer à la place du nom propre²¹. La théorie orthodoxe se caractérise par la réduction des noms propres à des descriptions définies soit pour le sens de ces noms propres soit pour leur référence. On peut se demander si les travaux de Russell correspondent bien à cette théorie orthodoxe. Comme le note Kripke, Russell oscille très certainement entre deux thèses : i) les noms propres du langage ordinaire ne sont pas des descriptions définies abrégées et n'ont pas de sens en eux-mêmes mais par des descriptions définies associées et ii) les noms propres du langage ordinaire sont en réalité des descriptions définies déguisées qui ont, elles, un sens et qui sont sémantiquement équivalentes à ces noms propres²². Dans les deux cas, les noms propres du langage ordinaire ne sont pas d'authentiques noms propres, c'est-à-dire des noms propres logiques. Tel est justement ce que Kripke va contester en refusant la réduction de la signification et de la référence des noms propres à la signification et à la référence des descriptions définies. On parlera alors de théorie de la référence directe des noms propres.

Quelle que soit la dépendance du nom propre par rapport à une description définie, cette dépendance ne rend pas compte des noms propres et de leur usage.

Une description définie pourrait être synonyme du nom propre. Mais il n'y a pas d'équivalence entre une description définie et un nom propre, notamment d'un point de vue modal.

(1) : Dieu aurait pu ne pas être Dieu.

(2) : L'être omniscient, omnipotent et bon aurait pu ne pas être l'être omniscient, omnipotent et bon.

Si (1) est toujours fausse, (2) est ambiguë et peut se lire de deux manières.

(2.1) : Il est possible que l'être omniscient, omnipotent et bon ne soit pas l'être omniscient, omnipotent et bon.

(2.2) : L'être omniscient, omnipotent et bon est tel qu'il aurait pu ne pas être l'être omniscient, omnipotent et bon.

Si (2.1) est nécessairement fausse, (2.2) peut l'être aussi mais pour une raison qui n'a rien avoir avec la théorie de la synonymie des noms propres et des descriptions définies. Si (2.2) est nécessairement fausse, c'est parce que toutes les

²¹ Évidemment une description définie ne réfère pas par elle-même puisqu'elle est un symbole incomplet mais elle réfère en étant incluse dans une proposition. Pour plus de simplicité, nous n'insisterons pas sur ce point par la suite.

²² Kripke, 1982, p. 16, n. 4

propriétés divines sont, par hypothèse, nécessaires et que Dieu ne peut pas être autre qu'il n'est. Ainsi « le plus grand philosophe du Lycée est tel qu'il aurait pu ne pas être le plus grand philosophe du Lycée » est une proposition qui peut être vraie s'il existe un monde possible pour lequel Aristote n'a pas rencontré Platon. On voit donc que (2.2) ne correspond pas à un schéma de propositions nécessairement fausses alors qu'elle est censée être équivalente à (1) qui est nécessairement fausse. La synonymie entre (1) et (2) est donc accidentelle et l'on ne peut pas affirmer que les descriptions définies servent à fixer la signification des noms propres, notamment dans le cas de « Dieu ».

La seconde interprétation de la réduction des noms propres à des descriptions définies fait des descriptions définies le moyen de fixer la référence des noms propres. Le cas paradigmatique serait Neptune²³. Le Verrier avait fixé la référence de « Neptune » avant d'avoir la moindre expérience directe de cette planète. La description définie « la planète qui cause telle et telle perturbation dans l'orbite de telle et telle planète » avait fixé a priori la référence de « Neptune ». La description définie sélectionne un unique objet de référence et permet alors de fixer l'usage du nom propre tout en faisant connaître l'objet sous tel aspect pertinent. La théorie de la détermination de la référence des noms propres par des descriptions définies est donc à la fois sémantique et épistémologique. Mais elle doit faire face à des objections.

La première objection, la plus simple, consiste à souligner que sémantiquement les descriptions définies sont insuffisantes pour fixer la référence car leur lien à l'objet est contingent. La plupart des descriptions définies associées à des noms propres ne sélectionnent pas un objet unique. Si pour un philosophe cultivé, nous dit Kripke, Cicéron est l'homme qui a dénoncé Catilina, pour la plupart, la description qui est associée à « Cicéron » est « un orateur romain ». Mais évidemment, il n'existe pas un seul orateur romain. Dans le cas de Dieu, on peut s'attendre plus facilement à une unicité, par exemple en insistant sur l'omnipotence qui ne peut être partagée sans limiter la puissance d'autres êtres omnipotents, ce qui est contradictoire. Il n'en reste pas moins que, si pour Dieu les descriptions définies sélectionnent plus facilement un unique être, cette fixation de la référence par une description définie reste contingente et relative à la nature singulière du référent étudié plutôt qu'être liée à la nature des noms propres ; ce cas ne peut donc pas renforcer la théorie orthodoxe. À moins qu'une description définie complète soit seule apte à fixer la référence d'un nom propre. « Orateur romain » est une description définie incomplète tandis que « l'être qui est omnipotent » serait complète.

La seconde objection manifeste une conséquence fâcheuse de la théorie des descriptions définies, complètes ou incomplètes, fixant la référence des noms

²³ Kripke, 1982, p. 67, n. 33

propres : tout nom propre serait immunisé contre l'erreur. Si Φ est une description définie et que Φ fixe la référence de N un nom propre de A , alors nécessairement ΦA et donc il est impossible de découvrir que $\text{non}\Phi A$. Mais le cas de Moïse analysé par Kripke²⁴ sert de possible contre-exemple. Si un érudit montre que ce que la Bible attribue à Moïse est faux, bien que Moïse ait existé, il faut admettre que les descriptions définies concernant Moïse et censées fixer la référence de « Moïse », ne sont pas les éléments de propositions nécessairement vraies. Les descriptions définies peuvent ne pas avoir Moïse pour référence et le nom propre peut, malgré tout, avoir Moïse pour référence. Par conséquent, l'usage de descriptions définies pour fixer la référence de « Dieu » ne semble pas justifié par une théorie générale des noms propres.

La troisième objection repose sur le contre-exemple mettant en scène Gödel²⁵. Supposons dit Kripke qu'un certain Schmidt ait découvert le théorème d'incomplétude de l'arithmétique et que Gödel lui ait volé cette découverte. Si la description définie « l'homme qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique » servait à fixer la référence de « Gödel », alors il faudrait reconnaître que « Gödel » désigne en réalité Schmidt et pas Gödel. Sémantiquement, c'est difficilement acceptable puisque la description définie ne correspondrait pas au nom propre. Il faudrait aussi croire que les parents de Gödel, à partir des années 30 auraient systématiquement parlé de Schmidt en pensant avec fierté à celui qui a découvert les théorèmes d'incomplétude ? Au contraire, il faut reconnaître que la référence d'un nom propre n'est pas nécessairement celle de la description définie qu'on peut lui associer. Cette dernière objection montre bien qu'il faut rendre plus souple le lien entre le nom propre et les descriptions définies.

V. Application à « Dieu » de la théorie de référence directe

Après le constat de l'échec de la théorie orthodoxe de la référence, on peut essayer d'appliquer la théorie kripkéenne de la référence directe à « Dieu » considéré comme un nom propre dont la référence n'est pas dépendante d'une description définie²⁶. Les noms propres sont alors des désignateurs rigides. La rigidité se caractérise par la relation entre le nom propre et son objet qui ne peut pas varier car le nom propre est intrinsèquement lié à son référent. Un terme est un désignateur rigide si dans tous les mondes possibles il désigne le même objet. Les conventions linguistiques fixent l'extension du nom et interdisent toute variation, tandis que pour une description définie, l'extension peut varier en

²⁴ Kripke, 1982, p. 54.

²⁵ Kripke, 1982, p. 71-2.

²⁶ Une première tentative a été développée par Alston (1988) sur laquelle nous allons revenir.

fonction des circonstances ou des mondes possibles.

La référence et la rigidité d'un nom propre dépendent alors de deux étapes selon Kripke. La première consiste en un baptême qui fixe la référence et la seconde suppose une chaîne causale fiable qui transmet cette référence de locuteur en locuteur au sein d'une tradition ou d'une communauté. IL faut vérifier la possibilité pour « Dieu » de remplir les exigences de ces deux conditions.

Commençons par la deuxième étape.

« En général, ce à quoi nous faisons référence dépend non seulement de ce que nous pensons nous-mêmes, mais des autres gens de la communauté, de l'histoire du chemin suivi par le nom pour nous atteindre, et ainsi de suite. C'est en suivant cette histoire qu'on parvient à la référence »²⁷.

La référence d'un nom propre ne dépend pas de la satisfaction par un individu d'une description définie mais elle dépend du lien causal entre le référent et l'usage actuel du nom propre. Ainsi, il peut n'exister aucune description définie connue qui réfère uniquement à l'individu désigné tandis que le nom propre réfère parfaitement bien à cet unique individu. Le fonctionnement de la chaîne causale continue entre le baptême et l'usage par un locuteur du nom propre n'est pas beaucoup exploré par Kripke. Il ne cherche pas à expliciter toutes les conditions de fiabilité de la chaîne même si l'on doit pouvoir concevoir au moins approximativement l'histoire causale de l'usage d'un nom propre dont on veut expliquer la référence. Mais rien ne dit que l'histoire causale ne comporte pas de modifications de la référence et donc que l'usage actuel puisse se fonder sur une histoire causale. Evans rappelle l'évolution de la référence du nom propre « Madagascar »²⁸. Au début, « Madagascar » sert à désigner une partie de la côte africaine puis, à la suite d'une erreur de Marco Polo, sa référence est devenue l'île qu'actuellement nous appelons « Madagascar ». Si le nom propre désigne directement à partir d'un baptême initial, nous devrions être en train de désigner la côte et non l'île quand nous disons que « Madagascar est une belle île » et cet énoncé serait faux. Le défenseur de la théorie de la référence directe pourrait répondre simplement que le mésusage du nom propre a donné lieu à un nouveau baptême ou mieux à une série de baptêmes répétés qui ont déterminé le nouvel usage.

En ce qui concerne « Dieu », la fiabilité de la chaîne causale dépend de la fiabilité de la tradition et de l'effort de la communauté pour transmettre le nom

²⁷ Kripke, 1982, p. 83

²⁸ Evans, 1985, p. 11.

propre dont la référence aurait été fixée initialement²⁹. La référence est alors confirmée si l'on admet que certains de ceux qui ont appris le nom propre ont à leur tour des expériences de Dieu. On notera que ce type de renouvellement du baptême est impossible pour de nombreux noms propres comme « Socrate » car on ne peut plus utiliser « Socrate » de manière ostensive. Le point problématique paraît alors se situer dans la fixation initiale de la référence qui est loin d'aller de soi dans le cas de « Dieu ».

La première étape de l'usage d'un nom propre est un baptême qui peut prendre deux formes si l'on suit Kripke : l'une où la référence du nom propre est fixée par ostension, c'est la forme la plus courante, l'autre par un usage attributif de la description qui est la forme la moins courante. L'exemple de Feynman illustre le premier cas, le processus baptismal.

« Un bébé naît ; ses parents lui donnent un nom. Ils parlent de lui à leurs amis. D'autres personnes font sa connaissance. À travers des conversations de toutes sortes, le nom est transmis comme par une chaîne, de maillon en maillon. Un locuteur qui est situé tout à fait à l'extrémité de la chaîne et qui a entendu parler, au marché ou ailleurs, de (par exemple) Richard Feynman, peut faire référence à Richard Feynman même s'il ne peut pas se rappeler qui a été le premier à lui en parler ou même qui lui en a jamais parlé »³⁰.

Le baptême par ostension suppose que l'entité nommée soit observable et que la pratique de la nomination, voire même des conditions particulières de baptêmes, soient connues. N'importe qui ne peut pas baptiser n'importe quoi sans tenir compte du contexte. Mais il est aussi possible qu'un individu décide, seul, de nommer un objet ou une personne, puis de transmettre ce nom. Ce n'est pas un pur acte privé qui pourrait tomber sous les coups des objections de Wittgenstein contre le langage privé. Le baptême suppose toujours la pratique partagée de la nomination et de la transmission d'un nom propre. Dans certains cas où l'ostension peut être trop vague, il faut utiliser une description pour produire un accord sur la référence. Mais cela ne signifie pas que le nom propre réfère par l'intermédiaire d'une description définie. Cela signifie seulement que pour fixer la référence directe du nom propre, on a eu recours, initialement, à une ou plusieurs descriptions définies. On distinguera donc entre un usage référentiel des descriptions définies et un usage attributif des descriptions définies pour dire ce qu'est un objet et non de quel objet on parle. Si la référence des descriptions définies est fautive, elles peuvent quand même servir pour fixer la référence

²⁹ La succession apostolique dans le christianisme peut être comprise à partir de cette chaîne causale. La tradition doit transmettre le nom et la référence du nom de « Christ » contre ceux qui ne font que se réclamer du Christ.

³⁰ Kripke, 1982, p. 79.

directe du nom propre. Ainsi, si quelqu'un dit : « Appelons 'James' l'homme qui boit du martini-vodka près de la porte », le nom propre « James » réfèrera à cet homme même si ce dernier boit un verre d'eau.

Pour Dieu qui n'est pas un objet matériel et plus généralement semble inaccessible à cause de sa transcendance, Alston³¹ remarque qu'un baptême par ostension semble d'abord improbable. Mais, ajoute Alston, quand Kripke parle d'ostension, il est essentiel qu'il y ait une perception du référent du nom propre plutôt qu'une ostension de l'objet. Or, pour Dieu, Alston considère qu'une authentique perception de Dieu est possible, comme il le défend dans « Perceiving God ». On supposera alors que ceux qui ont fixé la référence de « Dieu » ont eu une expérience de Dieu dans la prière ou la contemplation et qu'ensuite l'usage de « Dieu » dans les pratiques religieuses doit, si tout va bien, permettre à chaque croyant d'avoir lui aussi une acquaintance grâce au nom propre et pas nécessairement grâce à une expérience perceptive³². Si donc « Dieu » peut avoir une référence directe sans nécessairement dépendre d'une description définie, le pluralisme religieux serait légitime. Il est possible que, malgré une diversité qu'il faudrait mesurer mais telle n'est pas la question ici, de nombreux usages de « Dieu » et de ces synonymes réfèrent à un même être. Il est possible de se référer à Dieu sans avoir nécessairement une description définie complète ou parfaitement correcte.

Une objection contre cette conception pourrait être qu'elle semble présupposer un unique ancêtre ayant eu l'expérience personnelle de Dieu et ayant transmis le nom de Dieu à toutes les générations suivantes. Faut-il chercher un ancêtre commun comme Abraham ou Moïse dont la tradition rapporte que Dieu ne lui révéla pas un nom propre mais le fameux « je suis qui je suis » ou « je serai qui je serai » ? Ce type de spéculation paraît nécessaire mais nous entraînerait, loin du théisme, dans l'analyse de la pratique de la nomination de certaines religions. Ceci peut paraître d'une part très mythique par rapport au théisme et d'autre part, négliger les différentes traditions religieuses qui n'auraient pas toutes la même source et dont les noms propres pouvant être comparés avec « Dieu » ne renverraient pas de manière sûre au même être³³. Cette objection ne doit cependant pas être confondue avec un problème de traduction. Que les différents noms propres de Dieu posent des problèmes de traduction semble plutôt relever de l'étude des descriptions définies que l'on veut associer à ces noms. Qu'il existe différents noms dans différentes langues n'est pas le même problème que de savoir si une même référence peut exister pour ceux qui utilisent le nom propre « Dieu » et ses synonymes. Car la théorie de la référence directe refuse de

³¹ Alston, 1988, p. 118-9.

³² Alston, 1988, p. 119.

³³ Harris, 1991, p. 84-5.

considérer que tout nom propre désigne par l'intermédiaire d'autres propositions, c'est-à-dire qu'elle refuse le holisme qui peut poser problème pour une traduction fidèle. L'objection que nous étudions consiste plutôt à distinguer différents noms propres religieux (Allah, Zeus, Yahvé etc.) que l'on pourrait associer au nom propre « Dieu » mais qui auraient des sources différentes et indépendantes. On peut répondre en disant que le même type d'expérience a peut-être présidé à différents baptêmes, ce qu'une réflexion plus approfondie sur le pluralisme religieux pourrait essayer de manifester.

Aucune objection de principe ne semble donc venir bloquer l'usage de « Dieu » dans les discussions sur le théïsme. Le nom propre « Dieu » pourrait bien être le moyen de se référer à Dieu directement même si le baptême est variable selon les traditions.

La seconde forme de baptême possible, quoique moins courante d'après Kripke, est aussi pertinente pour comprendre une fixation possible de la référence de « Dieu ». C'est le baptême par une description définie utilisée de manière attributive. Contrairement au baptême par l'usage référentiel d'une description définie où la description définie aide à fixer la référence du nom propre sur un objet présent, l'usage attributif fixe la référence du nom propre grâce à la description d'une ou plusieurs propriétés que l'objet absent est le seul à posséder. Ainsi, on peut fixer la référence de « Sam » en disant que « Sam » désignera le premier enfant qui naîtra le premier janvier 2100. Cet usage d'une description définie fixe la référence d'un nom propre pour un objet absent mais l'usage de ce nom propre n'est pas, une fois la référence fixée, dépendant de la description définie initialement utilisée. Ainsi, une fois Sam né, il est inutile de croire que « Sam » réfère par l'intermédiaire de la description définie « l'homme tel qu'il est le premier né du premier janvier 2100 ». Peut-on concevoir que « Dieu » réfère de cette manière ? Il faudrait supposer que le premier nom propre ayant désigné Dieu ait vu sa référence fixée indépendamment de toute expérience religieuse. Ce n'est pas inconcevable et laisse aussi la porte ouverte à un nom propre ayant une référence vide. Imaginons un groupe où le sentiment religieux commence à apparaître, il n'y a pas d'expérience de Dieu mais des individus peuvent très bien chercher à désigner un être grâce à des descriptions définies qui ne fixent pourtant pas la référence. La question n'est pas de savoir si les choses se sont passées ainsi mais si c'est concevable.

On peut donc conclure cette partie en posant que « Dieu » peut être un nom propre ayant une référence directe puisque, quelle que soit la théorie du baptême que nous utilisons, la référence de « Dieu » a pu être fixée de telle sorte que « Dieu » désigne directement Dieu.

VI. Un compromis boécien

La théorie de la référence directe, malgré ses avantages, doit cependant faire face à un problème majeur qui affecte son usage pour analyser « Dieu ».

Tout d'abord, en elle-même, elle ne permet pas un traitement satisfaisant des noms propres vides, des propositions existentielles négatives vraies et des propositions existentielles affirmatives fausses qui incluent des noms propres vides. À chaque fois, l'absence de l'objet fait que, selon la théorie de la référence directe, les noms propres utilisés n'ont pas de sens et donc les propositions non plus. Or, il semble malgré tout que l'on véhicule une information, quand l'on dit que Romulus n'existe pas.

L'interprétation de « Dieu existe » pose aussi problème si on utilise la théorie de la référence directe. « Dieu existe » est une proposition discutée par les théistes et les athées. Si dans « Dieu existe », « Dieu » est un authentique nom propre et si tout nom propre désigne directement un objet, alors, comme nous l'avons déjà vu, « Dieu existe » est nécessairement vraie, car il y a nécessairement un référent à « Dieu ». C'est une parodie d'argument ontologique. Dit autrement, si « Dieu » est un authentique nom propre, l'athée qui affirme que Dieu n'existe pas ne dit rien puisque « Dieu » a bel et bien un référent. Évidemment, l'athée dira que « Dieu » n'est pas un authentique nom propre. On retrouve ici un problème important de certaines versions de l'argument ontologique³⁴. Admettons que l'existence soit une perfection. Soit la prémisse de ces versions de l'argument ontologique est « tout ce qui est un être parfait a toutes les perfections », soit la prémisse est « il y a un être parfait qui a toutes les perfections ». Dans le premier cas, la conclusion « tout ce qui est un être parfait existe » sera triviale comme la prémisse. Dans le second cas, la conclusion « il y a un être parfait qui existe » est non triviale comme la prémisse. Dans aucun des cas, on ne démontre l'existence de quoi que ce soit puisque soit rien ne prouve qu'il y a un être parfait (premier cas) soit il y a une pétition de principe (second cas). Traiter « Dieu » comme un nom propre dans le cadre de la théorie de référence directe revient au même problème que dans le second cas. On affirme implicitement l'existence de Dieu avant même d'examiner la vérité de « Dieu existe ».

Dans « The Boethian Compromise », Plantinga propose une position moyenne concernant la référence des noms propres tout en conservant certains éléments de la théorie de Kripke, qui se veut fondamentalement frégréenne et russellienne et qui doit éviter les problèmes que nous venons de soulever³⁵. Plantinga suit Kripke à propos de la détermination de la référence des noms

³⁴ Van Inwagen, 2002, p. 95-7.

³⁵ L'allusion à Boèce se justifie par un passage du *In Librum De Interpretatione* (Boèce, 1847, 462d-464c) où Boèce souligne que les noms propres renvoient à des essences.

propres et accepte, pour la détermination du contenu sémantique, la nécessité d'un lien causal entre le nom propre et ce à quoi il s'applique. Cependant, il refuse la réduction de la sémantique du nom propre à la seule référence sans lien avec une quelconque expression de propriétés ce qui l'oriente vers une sémantique bi-dimensionnelle. Aussi reprend-il l'articulation frégréenne et russellienne des noms propres et des descriptions définies, ce qui lui permet d'éviter les problèmes des noms propres vides.

Pour parer aux objections de Kripke sur l'impossible coïncidence entre un nom propre et une description définie, Plantinga reconsidère le type de propriétés exprimées par les noms propres et propose de rigidifier les descriptions définies, c'est-à-dire de rendre rigides les descriptions définies en les liant au monde actuel. L'éventuelle contingence du lien entre description définie et référent est ainsi évitée. Un nom propre exprime une ou plusieurs propriétés essentielles individuelles. Le contenu du nom propre est singulier quelle que soit la situation ou le monde. Il n'y a donc qu'un seul objet auquel se réfère le nom.

« Un terme singulier *t* exprime une propriété *P* (relativement à un contexte d'usage donné) si la phrase '*t* est non-*P*' exprime une proposition nécessairement fautive (relativement à ce contexte d'usage) »³⁶.

Le contexte d'usage doit être mentionné pour éviter de confondre les différentes occurrences d'un même nom propre assez courant. « *Liv* » selon les situations désignera une actrice norvégienne ou ma fille. La mention du contexte d'usage montre la volonté de proposer une théorie de l'usage des noms propres dans les langues naturelles où les noms propres ont un sens relatif au contexte et aux systèmes symboliques de telle culture. Ceci est important pour l'analyse de « *Dieu* » car il faut éviter de scinder le nom propre « *Dieu* » utilisé dans le théisme de son usage religieux.

On peut alors remarquer que les propriétés triviales ou formelles comme être un cheval ou un non cheval ou être identique à soi sont exprimées par tous les noms propres. Ainsi « *Quine* » exprime bien la propriété être un cheval ou un non-cheval car la phrase « *Quine* n'est pas un cheval ni un non cheval » est nécessairement fautive. Plus intéressant, et tel est le cœur de la théorie de Plantinga, les noms propres expriment des essences individuelles. Ainsi la phrase « *Quine* est identique à *Quine* » où « être identique à *Quine* » exprime une propriété que seul *Quine* possède, est une phrase où le nom propre exprime une propriété essentielle et individuelle. On peut dire que les noms propres expriment des essences individuelles au sens de Plantinga, c'est-à-dire des propriétés que l'objet a dans tous les mondes possibles où il existe et qu'il est le seul à avoir.

³⁶ Plantinga, 2003, p. 127, *P* est un prédicat pour la propriété *P*.

Bien que Plantinga se réclame de Frege, les noms propres n'expriment pas des concepts qui sont éventuellement satisfaits, les noms propres expriment des propriétés exemplifiées ou non, ce qui donne une tournure plus directement ontologique au propos de Plantinga.

Le lien entre le nom propre et les propriétés essentielles est assez relâché puisqu'un même nom propre exprime plusieurs essences logiquement équivalentes c'est-à-dire exemplifiées par le même objet et épistémologiquement non équivalentes. On peut connaître certaines essences exprimées par un nom propre tout en ignorant d'autres voire la plupart. Pour justifier la diversité des essences exprimées par un nom propre, Plantinga utilise des propriétés indexées à @, le monde actuel. La propriété être le meilleur élève de Socrate est une propriété contingente de Platon qui peut ne pas être cet élève dans un autre monde que @. Par contre, dans @, cette propriété indexée, c'est-à-dire être le meilleur élève de Socrate dans @ n'est pas contingente. Dans tous les mondes possibles, Platon est le meilleur élève de Socrate dans @. La propriété être né à tel lieu et à tel instant une fois indexée à @ devient une essence individuelle pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour être le meilleur élève de Socrate dans @. On a donc deux essences individuelles de Platon, toutes deux exemplifiées dans les mêmes circonstances mais je peux savoir que Platon est le meilleur élève de Socrate dans @ sans pour autant savoir, quand j'utilise le nom propre « Platon », où et quand est né Platon.

Cette théorie a divers avantages. 1) Elle élimine l'ambiguïté sur des descriptions définies qui pouvaient, comme l'avait bien vu Kripke, ne pas correspondre à la référence supposée des noms propres qu'elles avaient la charge de traduire ou de déterminer. Les descriptions définies associées aux noms propres doivent faire référence à des propriétés essentielles individuelles. 2) Les propositions comportant des noms propres vides ou les propositions existentielles affirmatives fausses ne sont plus totalement vides de sens. Soit la phrase « Romulus n'existe pas », elle comporte un nom propre vide mais qui exprime entre autres la propriété être dans la relation R avec « Romulus » dans @, où R désigne la relation causale entre un nom propre et l'objet qui a été baptisé de ce nom propre. Tous les noms propres expriment une propriété essentielle individuelle de ce type. Puisque la propriété n'est pas exemplifiée mais que le nom propre a un sens en exprimant cette propriété, la phrase n'est pas dénuée de sens, elle est simplement fausse. 3) Les noms propres ont une sémantique et une valeur épistémologique différentes : si je sais que « Socrate » a pour référence Socrate, je peux connaître certaines de ces propriétés essentielles exprimées par le nom propre et ignorer d'autres propriétés qu'un autre locuteur connaîtra quand il utilise le même nom propre avec la même référence. Le problème de la coréférence des noms propres trouve alors une solution simple. On peut ne pas

savoir que Phosphorus est Hesperus puisque les propriétés essentielles exprimées par ces authentiques noms propres ne sont pas épistémiquement équivalentes³⁷.

Comment appliquer le compromis boécien à « Dieu » ?³⁸ La référence à Dieu n'est plus directe et ne transforme plus « Dieu existe » en quasi-tautologie. La référence est indirecte, elle passe par l'expression d'une propriété essentielle et individuelle qui peut ou non être exemplifiée. S'il y a eu un baptême fixant la référence, le nom propre a une référence, mais si le baptême n'a jamais eu lieu, la propriété essentielle être dans la relation R avec « Dieu » dans @ n'est pas exemplifiée et donc la phrase peut être reconnue comme fausse. Dorénavant, il est possible d'admettre une diversité de descriptions définies possiblement vraies et associées au nom propre « Dieu » puisque ce nom propre exprime diverses propriétés essentielles individuelles de Dieu. Le pluralisme religieux peut aussi se marier avec cette interprétation des noms propres.

Plantinga veut garder l'essentiel des acquis du travail de Kripke. La différence entre le sens d'un nom propre exprimant une propriété essentielle individuelle et la référence effective d'un nom propre qui suppose une chaîne causale entre l'objet et le nom propre pose cependant problème. La chaîne causale paraît inutile. Pourquoi ne pas remplacer le rôle de la chaîne causale par l'exemplification d'une propriété essentielle individuelle ? Si l'objet existe, l'exemplification a lieu et donc le nom propre a une référence et la chaîne causale n'ajoute rien à la sémantique du nom. On aura simplement parmi les possibles propriétés essentielles individuelles exemplifiées la propriété d'être dans la relation R au locuteur dans @. Si l'objet n'existe pas, l'exemplification n'a pas lieu, donc il n'y a pas de référence. La propriété d'être dans la relation R au locuteur dans @ n'est pas exemplifiée.

Non seulement la sémantique boécienne ne permet pas de conserver le rôle central de la chaîne causale dans la sémantique des noms propres, mais épistémiquement, elle paraît peu plausible. Pour que la référence ait lieu, il faudrait que le locuteur ait conscience des conditions de la référence sous la forme d'une conscience d'au moins une des propriétés essentielles individuelles exprimées par le nom propre. Ce point est indispensable pour lever certaines critiques de Kripke contre l'inadéquation des descriptions définies. Mais il est irréaliste de présupposer un tel savoir chez le locuteur, souligne Récanati³⁹. Ce point est aussi mis en avant par David Austin⁴⁰. Les concepts de monde possible ou de propriétés indexées en @ sont inaccessibles pour la plupart des locuteurs.

³⁷ Plantinga, 2003, p. 133.

³⁸ Helm (1997, chap. 11) a proposé une application à « Dieu » de la théorie des noms propres comme expression des essences individuelles. Mais comme l'a bien noté White (1994), Helm confond parfois les théories de Kripke et de Plantinga, nous ne suivrons donc pas son exposé.

³⁹ Récanati, 2008, p. 185-9

⁴⁰ Austin, 1983, p. 121-2.

Or Plantinga voulait rendre compte de l'usage quotidien des noms propres, ce qu'il semble impuissant à faire.

VII. Contenu psychologique et contenu sémantique

Le point faible du compromis boécien tient à sa mauvaise prise en compte de la pensée du locuteur. La théorie de la référence directe semblait en première approche exclure cette prise en compte pour expliquer la référence des noms propres. Mais on peut se demander si la référence directe présuppose réellement l'absence de tout mode de présentation et si l'écart entre le contenu sémantique et le contenu psychologique, que nous avons entrevu dans la critique de l'analyse de Plantinga, ne serait pas le moyen de rendre compte dans une même théorie des noms propres qui réfèrent et de ceux qui ne réfèrent pas.

Récanati a proposé de distinguer deux contenus, deux modes de présentation pour les noms propres⁴¹. Le mode de présentation sémantique de la référence directe est nommé REF. Selon REF, les conditions de vérité de la proposition $F(\alpha)$ sont singulières, elles impliquent qu'il existe un X désigné par α tel que X satisfait F . Le sens d'un nom propre est donc le porteur de α . Savoir quelle entité est désignée par α relève d'une convention sociale qui associe α à X et une description peut suffire⁴². Ainsi, on peut dire que le porteur de « Dieu » est celui qui est omnipotent, omniscient et parfaitement bon ou que le porteur de « Dieu » est celui qui a fait brûler le buisson ardent, etc. Mais une expérience directe de Dieu peut aussi avoir permis la fixation de la référence du nom propre comme nous l'avons vu précédemment.

Le second contenu est psychologique. Le nom propre participe au contenu étroit de la pensée. On retrouve un point développé par Plantinga : l'identification de l'objet suppose de le penser, et notamment de le penser comme faisant partie de telle ou telle sorte ou plus généralement de le penser selon un mode de présentation psychologique⁴³. Or, ce mode de présentation peut être descriptif ou non.

S'il est non descriptif, sur la base d'une expérience directe, il y a, nous explique Récanati, la création d'une entrée encyclopédique, c'est-à-dire d'un concept stable de l'objet. Une entrée encyclopédique s'oppose à un concept égocentrique qui suppose essentiellement une perception de l'objet et un contexte déterminé relatif au locuteur, par exemple pour l'usage de « cet homme ». Pour « Dieu », il faudrait supposer une expérience permettant d'initier un concept

⁴¹ Récanati, 1993, chap. 8.

⁴² Récanati, 1993, p. 177.

⁴³ Récanati, 1993, section 10.2.

stable de Dieu. Cette expérience correspondrait aux différents récits d'autorévélation de Dieu, sans qu'il y ait un contenu descriptif parfaitement déterminé antérieur à la fixation de la référence. On retrouve le problème du baptême vu dans la partie V. Mais si le théiste ne veut pas s'appuyer sur la Révélation pour fixer la référence du nom propre « Dieu », il lui reste la possibilité de dériver son concept de Dieu du concept religieux, par exemple en se limitant à certaines caractéristiques de Dieu associées au concept stable initié dans une religion. Cette attitude est courante, le théiste n'étudie pas toujours Dieu en tant qu'il est révélé mais il peut l'étudier seulement comme si la référence avait été réellement fixée à partir d'une expérience de Dieu. Par contre son usage de « Dieu » suppose un contenu psychologique associé à « Dieu » tel que faire référence à celui qui mérite le nom « Dieu ».

Pour éviter la dépendance vis-à-vis d'une hypothétique expérience de Dieu, on peut considérer que le mode de présentation psychologique dans le théisme est plutôt descriptif, jusqu'à preuve du contraire. La pensée qui accompagne le nom propre aurait la forme d'une description définie. La référence sera donc fixée par une description définie attributive comme dans le cas de « Julius » qui serait le nom propre de celui qui a inventé le zip. « Dieu » dans le théisme, indépendamment d'une expérience possible de Dieu, réfère par l'intermédiaire d'une pensée comme l'unique qui est tel que rien de plus grand ne peut être pensé ou celui qui est omniscient, omnipotent et parfaitement bon. Le remplacement des descriptions définies par « Dieu » à la fin des preuves, comme chez Thomas, ne donne donc pas lieu à une nouvelle pensée, il permet au contraire, comme nous l'avons vu dans le cas d'Anselme, de poser la question du lien avec le nom propre « Dieu » utilisé dans la pratique religieuse. Ainsi compris, le nom propre « Dieu » respecte le critère d'Evans cité par Récanati.

« La pensée exprimée par 'Julius est F' peut être exprimée de manière équivalente par 'L'inventeur du zip est F' ... Quelqu'un qui comprend et accepte la première phrase comme vraie se trouve exactement dans le même état de croyance que quelqu'un qui accepte l'autre. Les états de croyance sont distingués par les évidences qui les font naître, et par les attentes, les comportements et les autres croyances qui peuvent dériver d'eux (en conjonction avec d'autres croyances) ; et sous tous ces aspects, les états de croyance associés aux deux phrases ne peuvent être distingués »⁴⁴.

La question de savoir si le contenu psychologique de tout nom propre doit être descriptif ou non descriptif ou même l'un ou l'autre selon les noms propres restera ouverte pour nous. Car quelle que soit l'option choisie, elle est

⁴⁴ Récanati, 1993, p. 108.

compatible avec le théisme. Si le contenu est descriptif, alors le nom propre « Dieu » est associé dans le théisme à une description définie qui fixe sa référence. Sinon, il est toujours possible de souligner que, de facto, le nom propre reste actuellement associé à une description définie que Dieu satisfait s'il existe, bien que le nom propre devrait, pour être parfaitement compris, être associé à un contenu psychologique non descriptif. Dans ce cas, le théiste fera sienne la remarque de Récanati.

« Si nous utilisons un nom descriptif plutôt qu'une description, c'est précisément parce que nous recherchons un état de connaissance plus riche par lequel nous pourrions penser le référent de manière non descriptive »⁴⁵.

Le théisme dans son usage de « Dieu » pourrait donc être lié à une approche plus contemplative, ouverte sur l'horizon d'une expérience de Dieu, sans pour autant être dépendant d'une Révélation directe de Dieu « donnant son nom » ou pouvant être nommé dans une rencontre. Si pour certains théistes, la réalité d'une expérience de Dieu ayant permis la fixation de la référence de « Dieu » est douteuse, il leur est possible d'admettre qu'un contenu non descriptif, une expérience directe, est visé par l'usage le plus rigoureux de « Dieu ».

Pour défendre cette théorie du double contenu, il faut la mesurer à l'objection de la référence vide. Nous avons vu que si le nom propre réfère directement et si « Dieu » est un nom propre alors « Dieu existe » est une quasi-tautologie, ce qui paraît peu plausible. Il faut plutôt considérer qu'il peut exister une illusion sur la nature du terme « Dieu ». Si Dieu existe, c'est un authentique nom propre dont le contenu sémantique et le contenu psychologique peuvent être expliqués comme ci-dessus. Par contre, si Dieu n'existe pas, l'usage de « Dieu » relève d'une illusion, il s'agit en réalité d'un terme abrégé d'une description définie qui n'est pas satisfaite et l'on croit référer directement à Dieu par le terme « Dieu » alors qu'il n'en est rien. En réalité, on a seulement un contenu psychologique explicitable sous forme de descriptions définies, rien ne la satisfait et l'on croit se référer directement à Dieu en utilisant le terme « Dieu ». T1 et T2 (les deux thèses formulées en première page) ont donc été défendues.

Doit-on dire comme Gellman⁴⁶ que « Dieu » est un nom propre par l'intention de référer directement ? Disons plutôt que l'usage de « Dieu » dépend d'une intention de référer directement, intention qui si elle est couronnée de succès, fait que « Dieu » est un nom propre. D'où la méthode de ceux qui cherchent des preuves ou des arguments pour l'existence de Dieu à partir d'une

⁴⁵ Récanati, 1993, p. 180.

⁴⁶ Gellman, 1995, p. 543 n. 2.

description définie. Qu'elle soit couronnée de succès ou non, leur démarche est pertinente car, dans le théisme, pour s'autoriser à utiliser « Dieu » comme un nom propre, c'est-à-dire comme un terme dont les propositions qui le contiennent ont pour conditions de vérité l'existence de ce terme, il faut commencer par s'assurer que la pensée de Dieu soit bien la pensée de quelque chose qui existe. Sans cela, une incertitude demeure sur la nature de « Dieu ». Mais cette incertitude n'invite pas nécessairement à une position de repli selon laquelle le terme « Dieu », malgré les apparences, n'est pas un authentique nom propre. Nous avons voulu montrer que la possibilité que « Dieu » soit un nom propre pour le théiste n'est pas du tout exclue, ce qui, rappelons-le, n'est pas sans conséquence pour le problème du pluralisme religieux.

Bibliographie

- Alston, W. (1988). « Referring to God ». *International journal for philosophy of religion*, 24(3):113–128.
- Alston, W. (1993). *Perceiving God : The epistemology of religious experience*. Cornell University Press.
- Anscombe, G. et Geach, P. (1961). *Three philosophers*. Blackwell.
- Anselme (1993). *Proslogion*. Flammarion.
- Boèce (1847). *Patrologie Latine* 64. J.-P. Migne.
- Bourgeois-Gironde, S., Gnassounou, B., et Pouivet, R. (2002). *Analyse et théologie: croyances religieuses et rationalité*. Vrin.
- Evans, G. (1985). *Collected Papers*. Oxford University Press.
- Gellman, J. (1995). « The name of God ». *Nous*, 29(4):536–543.
- Gimaret, D. (1988). *Les Noms Divins en Islam*. Cerf.
- Harris, J. (1991). « The causal theory of reference and religious language ». *International Journal for Philosophy of Religion*, 29(2):75–86.
- Helm, P. (1997). *Eternal God: a study of God without time*. Clarendon Press.
- Kripke, S. (1982). *La logique des noms propres*. Ed. de Minuit.
- Mill. *Système de logique déductive et inductive*. 1843. On line http://classiques.uqac.ca/classiques/Mill_john_stuart/systeme_logique/systeme_logique_tdm.html
- Nef, F. (2002). « Propriétés divines et propriétés positives ». in Bourgeois-Gironde et al., 2002.
- Plantinga, A. (1978). « The boethian compromise ». *American Philosophical Quarterly*, 15(2):129–138.
- Plantinga, A. (2003). *Essays in the Metaphysics of Modality*. Oxford University Press, USA.

- Platon (1999). *Cratyle*. Garnier Flammarion.
- Recanati, F. (1993). *Direct Reference: from language to thought*. Blackwell.
- Récanati, F. (2008). *Philosophie du langage (et de l'esprit)*. Gallimard.
- Russell, B. (1989a). *Écrits de logique philosophique*. PUF.
- Russell, B. (1989b). *Problèmes de Philosophie*. Payot.
- Scholem, G. (1983). *Le Nom et les symboles de Dieu dans la mystique juive*. Cerf.
- Sobel, J. (2003). *Logic and Theism: Arguments for and against Beliefs in God*. Cambridge University Press.
- Swinburne, R. (1993). *The Coherence of Theism*. Oxford University Press.
- Thomas D'Aquin (1984). *Somme Théologique*. Cerf.
- Van Inwagen, P. (2002). *Metaphysics*. Boulder Westview Press.
- White, D. (1994). « Is Kripke really at the Helm? ». *Religious Studies*, 30(01):45–54.
- Wierenga, E. (2003). *The Nature of God: An inquiry into divine attributes*. Cornell University Press.